

## Education : « Il faut protéger l'enseignement supérieur des pratiques de certaines brebis galeuses »

**Les présidents de conférences et fédération de grandes écoles, Vincenzo Vinzi, Philippe Choquet et Laurent Champagny appellent les pouvoirs publics à mieux encadrer l'enseignement supérieur privé, et notamment la qualité de l'enseignement.**

Le développement accéléré d'un enseignement supérieur privé est aujourd'hui à un tournant de son histoire. Face à une demande croissante des étudiants, les écoles se sont transformées pour répondre au mieux à leurs besoins. En parallèle de nouvelles structures privées lucratives sont nées avec parfois des promesses non tenues qui ont fragilisé la confiance des étudiants et de leurs familles, mais aussi l'équilibre financier de notre système d'enseignement supérieur.

Dans ce contexte, il est urgent de répondre à cette question : comment préserver un enseignement supérieur libre et innovant sans laisser prospérer les abus ? Notre réponse est claire : en plaçant la qualité au coeur de la régulation.

Levons toute ambiguïté : il n'est pas question de jeter l'opprobre sur tous les établissements privés lucratifs. Une grande partie de ces acteurs proposent des formations de qualité qui répondent efficacement aux défis posés par la massification de l'enseignement supérieur notamment dans certains secteurs spécialisés. Ils contribuent à répondre aux besoins croissants en formation.

### **Encadrer les pratiques**

En revanche, il est urgent d'encadrer les pratiques de certaines brebis galeuses (ou certains acteurs peu scrupuleux) : multiplication d'officines proposant des diplômes sans réelle formation ou avec des promesses trompeuses, pratiques commerciales agressives basées sur un marketing mensonger, frais d'inscription élevés sans justification pédagogique solide, et un modèle économique fondé sur l'exploitation des financements publics, notamment via l'apprentissage.

Ces dérives nuisent à l'image de l'enseignement supérieur français, y compris pour les établissements publics et les écoles privées d'intérêt général. Le modèle de l'enseignement supérieur privé, qui a démontré ses vertus en matière d'égalité des chances, de qualité

de la formation et d'insertion professionnelle, se trouve dès lors fragilisé par les excès de quelques-uns.

Il est de notre responsabilité, en tant que conférences (CDEFM, FE-SIC, CGE), d'accompagner le mouvement engagé par les pouvoirs publics pour la préservation d'un enseignement supérieur de qualité. Notre unique boussole doit être la protection des étudiants et de l'enseignement supérieur français.

Face à cette réalité, la démarche parlementaire initiée par Emmanuel Grégoire va dans le bon sens, celui d'une meilleure régulation de l'écosystème pour mieux informer, orienter et protéger les étudiants. Toutefois, nous appelons à la vigilance quant aux répercussions indirectes que pourraient engendrer les propositions formulées, notamment en matière de complexité administrative ou d'effets indésirables sur les acteurs vertueux.

### **Dispositif Qualiopi**

La clé d'une régulation réussie réside dès lors dans la qualité. L'élément discriminant n'est ni juridique ni financier : seules la qualité pédagogique et l'expérience étudiante doivent primer. Nos établissements, qu'ils soient publics ou privés, sont déjà soumis à de multiples dispositifs d'évaluation et de contrôle nationaux et internationaux (HCERES, CEFDG, CTI, Qualiopi, accréditations internationales).

Toutefois, de nombreux acteurs se positionnent hors de ces dispositifs d'évaluation et, profitant de la mauvaise information des familles, abusent du système en n'étant pas soumis aux mêmes règles de contrôle. Le dispositif Qualiopi renforcé, pourrait ainsi constituer une base de réflexion.

Nous appelons donc les pouvoirs publics à faire preuve de pragmatisme : encadrer l'enseignement supérieur privé impose d'exiger des acteurs du secteur des gages solides sur la qualité réelle des formations et des établissements proposés.

### **Lire aussi :**

Des mesures « d'urgence » avant l'été pour les écoles privées du supérieur

<https://www.lesechos.fr/politique-societe/education/enseignement-superieur-privé-des-mesures-durgence-avant-lete-2156420>

Enseignement supérieur privé lucratif : après la convocation de Galileo, l'ensemble du secteur va être inspecté

<https://www.lesechos.fr/politique-societe/education/enseignement-superieur-privé-lucratif-le-patron-de-galileo-convoque-lundi-2152903>

C'est ainsi que nous répondrons à ce défi décisif : mieux former et protéger nos étudiants, tout en préservant l'innovation pédagogique, la diversité de notre paysage éducatif et l'attractivité inter-

nationale de l'enseignement supérieur français. Il y va de l'avenir de notre jeunesse et de notre pays.

Vincenzo Vinzi est président de la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises de Management (CDEFM).

Philippe Choquet est président de la Fédération des Etablissements d'Enseignement Supérieur d'Intérêt Collectif (FESIC).

Laurent Champaney est président de la Conférence des Grandes Ecoles (CGE).

*par Vincenzo Vinzi, Philippe Choquet Et Laurent Champaney*

